

Séance du **14 mars 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Adoption du Plan d'affectation « Les Moulins » et de la servitude de passage public à pied et à vélo (2024/P03)

Rapport : Mme Sarah Tobler

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 03/2024, du 15 janvier 2024, concernant l'« Adoption du Plan d'affectation « Les Moulins » et de la servitude de passage public à pied et à vélo »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'adopter le Plan d'affectation « Les Moulins » et son règlement, tel qu'amendé ;
2. d'adopter le Plan de la servitude de passage public à pied et à vélo passant au travers du PA « Les Moulins ».

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à une large majorité (deux avis contraires et trois abstentions) tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind